

Québec, le 30 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de trois pétitions déposées à l'Assemblée nationale par le député d'Argenteuil, les 12 juin 2013, 18 septembre 2013 et 25 septembre 2013, de même que la pétition déposée à l'Assemblée nationale par le député de Deux-Montagnes, le 14 juin 2013, demandant l'annulation du tracé de la nouvelle ligne de transport d'électricité proposé par Hydro-Québec à Saint-Adolphe-d'Howard.

Le projet proposé par Hydro-Québec vise à répondre à la croissance soutenue de la charge électrique locale par la construction d'une nouvelle ligne à 120 kV d'environ 40 kilomètres pour transférer cette charge au poste source du Grand-Brûlé, situé à Mont-Tremblant. Ce projet est donc nécessaire pour soutenir le développement économique du cœur des Laurentides. La mise en service est prévue en 2016.

Hydro-Québec a tenu, au cours des derniers mois plus d'une quarantaine de rencontres avec les milieux et les élus locaux. Elle a de plus organisé quatre activités portes ouvertes afin de transmettre de l'information aux publics concernés et de recueillir leurs commentaires. Un comité technique a été mis en place à l'été 2013. Composé de spécialistes en aménagement du territoire et en environnement actifs dans cette région, de pair avec Hydro-Québec, ce comité travaillera à identifier le tracé le plus optimal en tenant compte des tracés précédemment proposés, des caractéristiques de la zone élargie et de la minimisation des impacts. Ce comité technique devrait se réunir dans les prochaines semaines.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martine Ouëlllet, ing., MBA